## Gilberte Brossolette, résistante, politique

Gilberte Bruel (27 décembre 1905 à *Paris* - 18 février 2004 à *Fontainebleau*) est une journaliste et femme politique française. Épouse de **Pierre Brossolette** (1903-1944), elle participe avec lui à la Résistance française pendant l'Occupation allemande. *Conseillère de la République* (*sénatrice*) socialiste du département de la *Seine* de décembre 1946 à juin 1958, elle est la première femme à être *vice-présidente du Sénat* de 1946 à 1954.

Gilberte Bruel fait ses études secondaires à *l'Institut Sainte-Clotilde*, où elle obtient le baccalauréat, puis à la *Sorbonne*. Elle épouse en **1926 Pierre Brossolette**, *normalien et agrégé d'histoire*. Diplômée de la *Sorbonne*, **Gilberte Brossolette** commence une carrière dans le journalisme.

Dès **1940**, elle organise avec son mari, à leur domicile, des réunions secrètes pour mettre en place la *Résistance* à *Paris*, et effectue des envois de courrier clandestin. Empêchés d'exercer leur métier, les époux **Brossolette** ouvrent une *librairie-*

papeterie russe au 89, rue de la Pompe à Paris, qui sert de lieu de rencontre et de « boîte aux lettres » pour la Résistance dans laquelle ils s'engagent pendant la Seconde Guerre mondiale.



Elle transmet des informations entre *Londres* et *Paris* et exerce avec son mari une action très efficace en faveur de la *France libre*. À la suite de deux perquisitions successives effectuées par les autorités françaises et allemandes à son domicile en mai **1942** qui l'obligèrent à chercher son fils (*14 ans, interrogé pendant 36 heures*) dans l'enceinte même de la *Gestapo*, elle décide de gagner *Londres* en juillet **1942**. **Pierre Brossolette** lui fait franchir la ligne de démarcation en juillet **1942**, puis elle navigue vers *Gibraltar* en felouque et parvient à *Londres* en cargo, avec ses deux enfants **Anne** et **Claude**. Elle y assure la liaison entre le *Commissariat à l'Intérieur de la France libre et la BBC*, ainsi que l'accueil et l'évaluation de français engagés dans *France Libre*.

Elle apprend le "suicide" de son mari lors de son interrogatoire par la Gestapo le 22 mars 1944. De retour à Paris, en août 1944, Gilberte Brossolette est chargée de la direction des émissions féminines à la Radiodiffusion française, puis devient rédacteur en chef adjoint. Elle siège également à l'Assemblée consultative provisoire, de novembre 1944 à octobre 1945; elle appartient alors aux Commissions de la jeunesse et des sports, de l'intérieur, et du travail et des affaires sociales.

Par la suite, elle est élue député à la *Constituante* sous l'étiquette de la *SFIO*. Elle siège alors aux *Commissions* de la famille, et de la presse, et intervient dans la discussion sur l'extension aux élections législatives prévues pour **1946** des inéligibilités retenues en **1945** pour l'élection aux *Constituantes*. Elle demande alors sans succès que les porteurs de la *Francisque* soient *inéligibles*.

Après l'adoption de la Constitution de la *IV*<sup>e</sup> *République*, elle est nommée au *Conseil de la République* (*Sénat*) en décembre **1946** par *l'Assemblée nationale* pour représenter le groupe socialiste puis, tête de liste *SFIO* pour le département de la Seine, elle est élue *sénatrice* en novembre **1948** et réélue en mai **1952**. De **1946** à **1954**, elle est *vice-présidente du Sénat* et aura été la *première femme à présider une séance du Sénat*.

Membre du groupe de la SFIO, elle siège aux Commissions des affaires étrangères, et de la presse. Ses interventions publiques portent pour l'essentiel sur les affaires étrangères : traité de paix avec l'Italie, accords

franco-polonais du 19 mars 1948, statut du Conseil de l'Europe, politique étrangère de la France, communauté européenne du charbon et de l'acier.

Elle intervient également sur les budgets de la radiodiffusion télévision française pour 1955 et 1956, ainsi que sur l'hébergement en France des réfugiés hongrois (1956), la protection des enfants contre l'alcoolisme, et les travailleuses familiales. Gilberte Brossolette avait été nommée, de juillet à décembre 1952, membre suppléant à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. Elle est élue conseillère de Montrouge lors des élections municipales de 1953. Les 2 et 3 juin 1958, elle vote contre les pleins pouvoirs à De Gaulle et contre la révision constitutionnelle.

Après avoir quitté le *Sénat*, elle reprend son activité de *journaliste à la radio* et tient une chronique de *politique étrangère*. Elle meurt le 18 février **2004** à *Fontainebleau* (*98 ans*).

<u>Décorations</u>: Chevalier de la Légion d'honneur - Médaille de la Résistance française

<u>Hommages</u>: Promenade Gilberte-Brossolette, à Paris (17°).

